ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Impacts de la crise énergétique sur les foyers de jeunes travailleurs

Question écrite n° 7568

Texte de la question

Mme Murielle Lepvraud interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les conséquences de l'augmentation des prix de l'énergie pour les structures « Habitat jeunes ». L'enquête nationale réalisée par l'UNHAJ au sein du réseau Habitat jeunes témoigne de l'ampleur des hausses de prix subies par les associations gestionnaires. D'après cette enquête, 20 % des structures seraient déficitaires en cas d'augmentation de la facture énergétique de 50 % et jusqu'à 80 % en cas d'augmentation de 300 %. Malgré des mesures mises en place, notamment le bouclier tarifaire pour le gaz, cela reste insuffisant. En effet, le modèle économique des FJT ne permet pas de répercuter ces augmentations de charges sur les redevances payées par les jeunes qui y sont hébergés. Celles-ci sont encadrées et l'augmentation de 3,6 % applicable depuis le 1er janvier 2023 ne permet pas de combler l'augmentation des charges énergétiques. C'est pourquoi elle lui demande ce qu'il envisage de mettre en place pour répondre aux difficultés des structures « Habitat jeunes ».

Données clés

Auteur : Mme Murielle Lepvraud
Circonscription : Côtes-d'Armor (4e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7568
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 3 juillet 2023
Question publiée au JO le : 25 avril 2023, page 3768
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)